

ALERTE INFO-CENTRE TAJ

TVA A 7% SUR LE LIVRE NUMERIQUE : VERS L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE D'INFRACTION CONTRE LA FRANCE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE ?

Paris, le 22 novembre 2011

Le 18 novembre 2011, le Président de la République Nicolas Sarkozy a annoncé une hausse du taux réduit de TVA pour les livres numériques passant ainsi de 5,5 à 7%, taux identique à celui des livres « papiers ».

Cette mesure, applicable au 1^{er} janvier 2012, risque cependant de faire l'objet de l'ouverture par la Commission européenne d'une procédure d'infraction contre la France, au regard du cadre législatif européen sur les règles de concurrence entre Etats membres.

Les experts du cabinet Taj proposent de commenter avec vous les contours et répercussions possibles de cette décision :

- *Quelles décisions pourraient prendre la Commission européenne ?*
- *Sur quels fondements défendre l'exception fiscale française ?*
- *Quelles seraient les conséquences juridiques et fiscales de l'ouverture d'une procédure d'infraction contre la France ?*
- *D'autres biens culturels peuvent-ils être concernés et notamment les publications de presse ?*

Contacts presse

Vae Solis Corporate : Jérémie Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefebure – 01 53 92 80 16

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 47 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté. Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays. Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.